

# **TROISIÈME PARTIE : ENJEUX TRANSVERSAUX**



# Partenariats pour des initiatives « bleues » porteuses de transformation

## Situation actuelle

La mondialisation actuelle interdit à une nation ou un groupe d'espérer prospérer en restant isolé du reste du monde. C'est particulièrement vrai pour l'économie bleue : les nations entretiennent des liens de réciprocité non seulement à travers leurs échanges commerciaux mais aussi par leurs intérêts et préoccupations géopolitiques, sécuritaires, conjoncturelles, socioéconomiques et politiques, des liens toujours dynamiques et en constante évolution. La convergence de ces différents paramètres est à la base d'un partenariat réussi. Une mauvaise communication peut au contraire entraîner des résultats décevants, voire exacerber les tensions et susciter des conflits.

À l'échelle locale, les synergies et relations entre pays insulaires, pays côtiers et pays enclavés sont la clé d'une sécurité socioéconomique et politique renforcée et d'une intégration régionale accrue. Les CER et les OIG — comme l'Autorité de coordination du transport de transit dans le Corridor Nord (ACTT) et l'Agence de facilitation du transport de transit du Corridor Central (CCTTFA) — ont un rôle clé à jouer pour favoriser cette coopération, à travers des accords et des processus de partenariats consolidés entre elles et entre pays.

La création de partenariats au service de l'innovation est vitale pour engager des initiatives porteuses de transformations, à l'instar de l'économie bleue. La trajectoire suivie actuellement pour établir ces partenariats doit mettre davantage l'accent sur la participation, la responsabilité et l'appropriation. Il faut introduire une forme différente de collaboration entre disciplines et entre secteurs pour donner naissance à une approche plus globale. C'est là une condition indispensable pour l'innovation mais également pour des décisions politiques solides.

Dans un contexte de l'économie bleue, l'Afrique est à la fois pourvoyeuse et en attente de connaissances, de compétences et de capacités opérationnelles dans cinq axes centraux de l'innovation :

- innovations technologiques .
- innovations scientifiques .
- innovations sociales .
- innovations sur le plan de la politique et de la gouvernance .
- innovations budgétaires et économiques.

À mesure que l'Afrique développe son économie bleue, chaque pays doit s'approprier sa propre transformation économique, en dehors de toute ingérence extérieure.

## Enjeux

Coopération et partenariats sont les maîtres mots de toute initiative de parties prenantes souhaitant travailler ensemble et partager leurs aspirations et leurs attentes. Les partenariats actuellement tissés en Afrique sont parfois fragmentés, déséquilibrés et sans envergure stratégique. Les États, les CER, les OIG et les organisations panafricaines peuvent surmonter les difficultés actuelles en nouant des partenariats pour l'économie bleue qui leur donnent les moyens de participer ensemble au recensement des ressources et au comblement des lacunes en matière d'information. Dans ces instances et dans leurs relations entre elles, partout dans le monde des préoccupations et des freins géopolitiques et sécuritaires croissants menacent souvent la portée et la pérennité des résultats des partenariats.

Les partenariats en place pour l'économie bleue doivent aussi surmonter les problèmes liés à l'adoption d'une vision commune, la synchronisation des priorités et des attentes, la mise en place de mécanismes de collaboration et de coordination, l'instauration de processus de facilitation et la construction d'une compréhension plus fine et d'un consensus entre les enjeux et les opportunités émergents en lien avec l'économie bleue. Les aspects novateurs et durables des cadres de partenariats et de coopération ne sont pas toujours pleinement inscrits dans les processus politiques, ce qui empêche les acteurs clés (États, CER, OIG, groupes de la société civile) de planifier correctement leurs ressources humaines et financières.

Actuellement, le coût des interventions pour l'économie bleue, assez élevé car elles sont gourmandes en capacités, notamment pour la RD, peut effectivement être couvert par des partenariats et des alliances originaux et durables au service de l'action.

## Opportunités

L'économie bleue souligne le rôle de l'intégration régionale et infrarégionale pour un développement plus efficace. Elle reconnaît par ailleurs l'importance de la coordination avec des organisations régionales et infrarégionales, qu'il s'agisse de la CUA, de la Cédéao, de la CAE, de l'Igad, du Comesa, de la CDAA, de la CEEAC, de la Cemac, de la CEN-SAD ou encore de l'UMA. Le Nepad, la BAfD, d'autres banques régionales de développement mais également la CAE ont eux aussi un rôle crucial à jouer pour soutenir l'essor de l'économie bleue en Afrique.

D'autant que l'économie bleue offre des perspectives de coopération sud-sud et triangulaire qui pourraient aider les États africains désireux de s'atteler aux enjeux du développement et de promouvoir le progrès économique et social. À l'échelon international, des institutions comme la Banque mondiale, la BERD, la Nouvelle banque de développement (ex-Banque de développement des BRICS), l'Unesco, le PNUE et, plus généralement, la communauté du développement et, notamment les centres d'excellence, pourraient jouer un rôle dans la mobilisation des ressources et la création de partenariats.

L'économie bleue est l'occasion de mettre en place différentes formes de coopération et de collaboration, y compris des PPP. Ces accords démontrent tout l'intérêt de la coopération pour échanger et conforter les capacités techniques dans des domaines comme la cartographie, l'exploration des ressources minérales, le développement des énergies, la pêche, l'aquaculture, l'environnement, le transport aérien et maritime ou encore la sécurité portuaire. Ils soulignent l'importance du renforcement de la coopération scientifique et technique dans des domaines d'intérêt et des propositions d'actions conjointes. À cet égard, il faut des partenariats efficaces, novateurs et aussi ouverts que possible pour pouvoir assurer de manière continue le renforcement des capacités, les transferts de technologie mais aussi la RD (étude de cas 15).

L'importance d'une RD solide sous-tend toutes les dimensions de l'économie bleue. Le développement de l'économie bleue doit être solidement ancré dans

des connaissances scientifiques en matière d'innovations technologiques, de compréhension de l'impact du changement climatique sur les ressources marines et d'accumulation des meilleures connaissances tirées de projets et d'évolutions en lien avec l'économie bleue d'un point de vue écologique et social. Il importe de mettre en place des plateformes de connaissances pour partager et échanger données et meilleures pratiques à l'échelle de la région et du continent afin d'apporter des éléments aux décideurs et de favoriser la coopération régionale. Les obstacles à une RD réussie autour de l'économie bleue ne résident pas seulement dans le manque de connaissances scientifiques (ce à quoi les universités, les entreprises, les ONG et les instituts de recherche doivent s'atteler en se lançant dans des recherches pointues et en mettant sur pied des laboratoires d'idées et des centres intellectuels de premier plan) : ils doivent aussi beaucoup aux problèmes de financements, publics et privés.

On sait par exemple que la science marine et la recherche scientifique marine sont indispensables pour préserver efficacement le milieu marin et exploiter durablement les océans et leurs ressources. La CNUDM stipule que les États et les organisations internationales compétentes doivent promouvoir et faciliter la recherche scientifique marine, y compris à travers diverses formes de coopération. Au fil des années, des progrès impressionnants ont été obtenus dans les sciences marines, notamment avec la découverte de nouvelles espèces (comme les ressources génétiques marines) et de nouvelles propriétés océaniques, sans oublier de nouveaux produits minéraux et autres hydrates de gaz naturel qui, tous, offrent quantité d'applications et d'usages dans une palette de secteurs relevant de l'économie bleue. L'étude de cas 15 décrit une initiative de coopération scientifique dans l'océan Atlantique Sud.

## Étude de cas 15

### Coopération scientifique

L'institut brésilien de recherche en océanographie et hydrographie (INPOH) est le fruit d'un programme de coopération pour des campagnes intégrées de relevés en haute mer. Il suppose une coopération scientifique, économique, stratégique et écologique des pays riverains de l'Atlantique Sud. Il a pour objectifs de mener à bien une étude scientifique intégrée des caractéristiques de cet océan reposant sur des approches géoscientifiques, biologiques, chimiques et physiques ; d'acquérir une compréhension de l'histoire géologique de cette zone et de la dynamique des écosystèmes associés ; de recenser les ressources minérales et biotechnologiques présentant un intérêt économique ; et de collecter des données de référence en appui à une utilisation durable et à la conservation des écosystèmes marins. La priorité de l'INPOH est de réaliser une étude intégrée de la dorsale médio-océanique située entre 13° et 26° de latitude sud, dans le but de repérer les zones propices à l'extraction minière et à la prospection biologique. Le projet prévoit l'étude des écosystèmes connexes ainsi que l'identification des zones à protéger et préserver. Il privilégie par ailleurs la collecte d'informations, la production de données et l'élaboration de politiques et de stratégies publiques dans l'océan Atlantique Sud.

#### **Conclusion**

Ce programme est un cas intéressant de coopération pour des relevés intégrés en mer mais aussi pour une recherche intégrée en appui au développement durable.

## Orientations politiques

Les États pourraient envisager les options et approches suivantes dans le but d'installer des partenariats efficaces et durables au service d'un développement ancré autour de l'économie bleue :

- identifier tous les processus et initiatives en lien avec l'économie bleue, pour y prendre part (sommets, conférences ou plateformes sociales par exemple), ainsi que les parties prenantes et les institutions clés .
- exploiter la coopération sud-sud et triangulaire, en collaborant notamment avec les bailleurs de fonds traditionnels et les organisations multilatérales dans le but de favoriser les initiatives sud-sud grâce à l'accès à des financements, à la formation, à la gestion, aux transferts de technologie et toute autre forme de soutien .

- tirer le meilleur parti des PPP, à travers notamment l'identification, la conception et le renforcement des partenariats pour la recherche, la conception de produits et de concepts, les échanges mutuels et convenus de propriété intellectuelle et de ressources financières, humaines ou en nature .
- instituer un réseau pour la création de connaissances sur l'économie bleue au service de l'action, étayé par une plateforme d'innovation en ligne dans le but de stimuler des recherches sur les besoins d'innovation clé en lien avec l'économie bleue .
- constituer un réseau de parties prenantes et d'acteurs du changement pour permettre aux responsables de se réunir, de discuter, de tirer les enseignements de l'expérience et d'inventer des solutions adaptées aux enjeux locaux, nationaux, régionaux et continentaux .
- réfléchir à la manière dont de nouvelles stratégies d'enseignement supérieur pourraient faire émerger une économie bleue durable, qui bénéficiera aux générations futures. Cela pourrait passer par la mise en place de programmes novateurs attirant des étudiants de divers horizons universitaires et sociaux et permettant de former une nouvelle génération de dirigeants convertis à l'économie bleue .
- optimiser les partenariats visant à faire émerger une « Afrique pour l'Afrique ». Les CER, les OIG et les États pourraient plaider pour des partenariats axés sur les résultats dans le cadre de l'Agenda 2063 et de la stratégie AIM 2050 de l'UA. Les effets de ces partenariats sur la construction d'un savoir et l'intégration socioéconomique et politique à tous les niveaux pourraient contribuer à inventer un nouveau paradigme géopolitique centré sur l'Afrique et tenant compte de tous les aspects du développement durable .
- mettre en place les modalités qui permettront aux partenaires de passer en revue avec cohérence et détermination la justification, les mandats, les rôles et responsabilités des parties en présence, y compris les enjeux et les priorités émergents ainsi que la redéfinition des programmes d'action et les objectifs et impacts attendus.